

APRC/CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 6 mai – Jeudi 7 mai 2015 à PARIS

Présents : Bruno BARRILLOT, Josiane ETCHEGARAY, Henri GRESSIER, Michel NEBOUT, Hubert PANNEAU, , Rémi POTTIER, Isabelle SAINTOT.

Excusées : Chantal DAUNY, Christiane PAURD (contactées par tel. pour élection du bureau)

MERCREDI 06/05/2015 :

A- Election du Bureau et fonctionnement du CA

Le CA procède à l'élection du BUREAU :

- **Présidente :** Isabelle SAINTOT
- **Vice-président :** Bruno BARRILLOT
- **Secrétaire :** Michel NEBOUT
- **Trésorier :** Henri GRESSIER
- **Trésorière adjointe :** Josiane ETCHEGARAY

Pour un fonctionnement plus efficace et une meilleure répartition des responsabilités, le CA décide :

- Le **fichier** de l'association sera accessible en écriture à la présidente et à la trésorière adjointe. La maintenance technique du fichier continuera d'être assurée par Paul Chirat et Georges Delenne.
- La présidente sera déchargée de la gestion de **l'AG 2016** (inscriptions, secrétariat, etc.) qui sera confiée en temps utile à une tierce personne désignée par le CA.
- L'achat d'un nouvel **ordinateur** pour l'association pour remplacer le PC actuel devenu obsolète.
- **Finances** : à partir d'octobre 2015 (période de la relance de cotisations) une attestation de versement de cotisation ou don sera délivré à chaque cotisant ou donateur.
- **Communication** : le CA nomme Bruno Barrillot chargé des questions de communications, Michel Nebout directeur de publication (Bulletin, Endirca).

B- Dates prochains CA et Assemblée générale 2016

* Le CA se réunira :

- Mercredi 26 et jeudi 27 août 2015
- Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2015
- Jeudi 7 et vendredi 8 janvier 2016

* **Assemblée générale 2016** : une option a été mise pour :

- le lieu : Centre International de Séjour Paris / Kellerman (Métro Porte d'Italie)
- les dates : le week-end du (4)-5-6 mars 2016

C- Bilan de l'Assemblée générale 2015 à Valpré

Bilan financier : il est inférieur au prévisionnel :

Charges : 14.200 € (dont facture Valpré : 10.400 €)
Produits : 9.900 € (participations AG : 6.200, Dons : 3.700)
Déficit : 4.300 € (< 5.200 en 2014)

Bilan global : accueil de qualité, ambiance conviviale, besoin d'échanger, de se rencontrer. La réunion des CL le samedi matin et les carrefours de l'après-midi ont été appréciés. Mais on devrait pouvoir gagner du temps sur les rapports d'activités et le débat interminable sur le texte des orientations (dimanche matin). Les orientations votées sont une reconnaissance du travail accompli par le CA.

NB : lors de l'AG 2016 : le CA prévoit de convoquer une AG extraordinaire (toilette des statuts + RI)

D – JURIDIQUE : la procédure TGI- USM2

Rappel : après le jugement du 24 mars 2015, sur 13 plaignants, 9 renoncent à poursuivre, 3 sont décidés à aller en appel, un ne s'est pas prononcé.

Après une étude attentive et approfondie du dossier, et spécialement des arguments développés par nos trois experts juridiques (Alain G., Jean D., Joseph A.), et après débat, **le CA décide** :

1) L'APRC prend en charge en totalité les conséquences financières des jugements perdus en première instance : article 700, dépens, frais d'huissier...

2) Toutefois, compte tenu :

- de l'avis des responsables de la procédure (Henri D. et Roger R.) et des référents juridiques dont deux sur trois soulignent la difficulté de fonder juridiquement la demande,
- des forces humaines disponibles dans l'association pour accompagner ce dossier,
- de la rencontre avec les avocats qui n'ont pas produit d'arguments nouveaux
- des coûts à prévoir dans les autres procédures en cours (TA, Conseil d'Etat, Cour de cassation),

...**le CA se prononce contre un recours en appel.**

3) Il respecte le choix des plaignants qui, après avoir vérifié qu'ils peuvent compter sur la protection juridique de leur assurance, prennent la décision de poursuivre en appel. Mais **il refuse d'engager les finances de l'association** à soutenir cette démarche.

4) Il encourage l'association à explorer d'autres voies en vue d'obtenir pour tous les pensionnés une **retraite complémentaire** digne de ce nom.

JEUDI 07/05/2015 :

E – Le travail avec les régions et les CL

Rappel des décisions prises lors de la rencontre des CL à Valpré. Rémi Pottier contacte Georges Delenne pour ouvrir un espace-forum dédié aux CL sur le site. Il adressera un courriel aux CL pour les inviter à se réapproprier les orientations votées à l'AG et voir comment les mettre en œuvre (en particulier : rencontre avec les parlementaires locaux...).

F – La commission « Avenir de nos retraites » et les parlementaires

Importance que les groupes locaux contactent leurs députés en leur demandant d'appuyer la proposition d'un groupe de travail parlementaire. Un courrier a été adressé à Mmes Laclais et Bulbeau avec demande d'un RV avec elles à l'Assemblée nationale, courant mai. Parallèlement, constituer un dossier avec les témoignages recueillis par Anne Cazaubon pour « La Vie ».

G- Liens avec les associations de défense de la laïcité et dérives sectaires

***Libre Pensée** : un communiqué commun APRC/FNLP est à paraître. Un article sur la Cavimac et la laïcité paraîtra dans la revue « La raison » du mois de juillet...

***AVREF** : Christiane Paurd a participé à leur AG. Des liens internet seront installés sur notre site (Avref, lenversdudecor.org, Gamaliel21). Le CA souligne l'importance de bien se situer avec eux sur ce qui fait notre spécifique : la défense des droits sociaux.

H - Commission Communication:

Bruno Barrillot proposera une réunion de la commission « communication » fin mai/ début juin. Priorité : réflexion sur nos liens avec les médias. Elaboration d'un dossier de presse « pro ».

I – Commissions : répartition des tâches au sein du CA

Interface avec le pôle juridique : Isabelle S., Christiane P. ; avec la commission femmes : Josiane E. ; avec les Ctés nouvelles et les dérives sectaires : Chantal D. et Christiane P. ; suivi des régions : Rémi P. Suivi fichier des conventions : Henri G. ; communication : Bruno B. ; avenir des retraites : Michel N.

[Rédigé le 07/05/2015]